

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

3554

Société :

R. A. IYI 120

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Aboubaker MEDOUBI

Date de naissance :

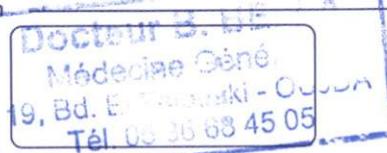
01-01-52

Adresse : 27 - Rue Houadoune Sabal, Lot. Al Wahda,
Hay Mohammadi - Oujda -

Tél. : 06.62.17.02.56 Total des frais engagés : 770,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

18/01/2023

Nom et prénom du malade :

Aboubaker MEDOUBI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.I.T.A - R. I. R. S. S. fai

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : H.I.T.A

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JUIL 2023	CA	1	150 DH	<p>Docteur B. BELLA</p> <p>Médecin Dentiste</p> <p>19, Bd. El Fassi - Oujda</p> <p>Tel. 03 36 08 45 05</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur B. BELLA Laboratoire Oujda Analyses Médicales Bd. Idrus Al Akbar - Oujda Tél/Fax: 05 36 08 30 68	19/07/23	Very Fast C. jasmi	620,01 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arches. The diagram is divided into four quadrants: H (top-left), G (top-right),			

Docteur B. BELLA

Ancien Externe des Hôpitaux

MEDECINE GENERALE

19, Bd El Fatouaki - Oujda

Tél: 05 36 68 45 05

18 JUIL 2023

الدكتور ب. بلا

خريج قديم في المستشفيات
الطب العام

19، شارع الفتواكي وجدة
الهاتف: 05 36 68 45 05

Oujda, le 18/07/23 وجدة، في
M^r Aboubaquer (7A) Dabhi

- HbA1c
- cholest. T. + HDL
- T. G
- créatinine + cl. créatinine
- T. S. H
- P. S. A
- Aide ménage

Dr. B. BELLA
Laboratoire OUDJA
d'Analyses Médicales
Bd. Idress Al Akbar - Oujda
Tél/Fax: 05 36 68 30 68



D.M.

M22-0028390



مختبر وجدة للتحاليل الطبية

LABORATOIRE OUJDA D'ANALYSES MEDICALES

DR. MOSTAFA ELALJ

PHARMACIEN - BIOLOGISTE - ANCIEN INTERNE DES CHU DE LYON - FRANCE

D.M : M22-0028390

Dossier ouvert le : 19/07/23.

Édité le : 19/07/23.

Monsieur MEJDOUNI ABOUBAKR
Docteur B BELLA

BIOCHIMIE

			Normales
CHOLESTEROL TOTAL	: 2,08	g/l	1 - 2
	Soit : 5,37	mmol/l	2,58 - 5,16
TRIGLYCERIDES	: 0,90	g/l	0,5 - 1,5
	Soit : 1,03	mmol/l	0,57 - 1,71
CHOLESTEROL HDL	: 0,48	g/l	0,4 - 0,7
	Soit : 1,24	mmol/l	1,03 - 1,81
ACIDE URIQUE	: 52,0	mg/l	35 - 72
	Soit : 309	μmol/l	208,25 - 428,4
CREATININE	: 11,00	mg/l	7 - 12
	Soit : 97	μmol/l	61,95 - 106,2

CLAIRANCE DE LA CREATININE (MDRDs, CKD EPI, COCKCROFT-Gault) :

*Estimation du Débit de Filtration Glomérulaire

CKD-EPI	: 67,10	ml/mn/1,73m ²
MDRDs	: 65,50	ml/mn/1,73m ²

INTERPRETATION :

- DFG > 60 ml/mn : Pas d'insuffisance rénale .
- 30 < DFG < 60 ml/mn : Insuffisance rénale modérée .
- 15 < DFG < 30 ml/mn : Insuffisance rénale sévère .
- DFG < 15 ml/mn : Insuffisance rénale terminale .

NB : DFG = Débit de Filtration Glomérulaire ou clairance calculée .

Dr. EL ALJ Mostafa
Laboratoire OUJDA
d'Analyses Médicales
Bd. Idriss Al Akbar - Oujda
Tél/Fax : 05 36 68 30 68



مختبر وجدة للتحاليل الطبية LABORATOIRE OUJDA D'ANALYSES MEDICALES

DR. MOSTAFA ELALJ

PHARMACIEN - BIOLOGISTE - ANCIEN INTERNE DES CHU DE LYON - FRANCE

D.M.: M22-0028390

Dossier ouvert le : 19/07/23.

Édité le : 19/07/23.

**Monsieur MEJDOUNI ABOUBAKR
Docteur B BELLA**

Normales

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE : 5,2 %
(HbA1c-HPLC, voir rapport ci-joint)

Interprétation :

% HbA1c	Contrôle du Taux de Glucose
4 - 6	: Intervalle non-diabétique
6,5	: Excellent équilibre glycémique (DNID)
7,0	: Excellent équilibre glycémique (DID)
8 - 9	: Assez bon équilibre glycémique
9 - 10	: Equilibre glycémique médiocre
> 10	Action corrective suggérée*
	: Mauvais équilibre glycémique

* Risque de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies.

NB:

- Toute hémorragie ou hémolyse, entraînant un renouvellement accéléré des hématies, diminue fortement le taux d' HbA_1C , qui ne fournit plus le reflet de l'équilibre glycémique.
 - En cas d'insuffisance rénale, l' HbA_1C est souvent surestimée.

HORMONOLOGIE

TSH Ultrasensible : 2,620 µUI/ml 0,25 - 5
(Hormone Thyréotrope)
(Tech: COBAS E411)

Interpretation

Entre 0,25 à 5,0	: Sujet Euthyroïdien
< 0,15	: Sujet Hyperthyroïdien
> 7,0	: Sujet Hypothyroïdien

MARQUEURS

Ag SPECIFIQUE PROSTATE (PSA): 0,800 ng/ml
(Tech. COBAS F411)

5

En cas de besoin, nous sommes en mesure d'effectuer le dosage de la PSA LIBRE, utile au diagnostic différentiel des Hypertrophies Bénignes

Bd. Idriss Al Akbar, Imm. Boukarabila (à côté Hôtel Riad) - Oujda
Tél/Fax : 05 36 68 30 68



مختبر روجدة للتحاليل الطبية
LABORATOIRE OUJDA D'ANALYSES MEDICALES
DR. MOSTAFA ELALJ
PHARMACIEN - BIOLOGISTE - ANCIEN INTERNE DES CHU DE LYON - FRANCE

D.M. : M 22-0028390

Facture N° : 233856
Oujda le 19 juillet 2023
A l'attention de : Monsieur MEJDOUNI ABOUBAKR

Analyses :

Cholestérol total -----	B	35
Triglycérides -----	B	50
Cholestérol HDL -----	B	30
Acide urique sanguin -----	B	35
Créatinine sanguine -----	B	30
Clairance de créatinine -----	B	20
HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE -----	B	80
Thyreostimuline (TSH) -----	B	150
Antigène spécifique prostate -----	B	200

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

Total dossier : 620,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Vingt Dirhams

DR. EL ALJ Mostafa
Laboratoire OUJDA
d'Analyses Médicales
Bd. Idriss Al Akbar - Oujda
Tél/Fax: 05 36 68 30 68

Rapport de patient

Bio-Rad DATE : 19/07/2023
 D-10 HEURE : 10:41
 N° Série: #DA4F357922 Version Logiciel : 3.60
 Id. de l'échantillon : HE23G311
 Date d'injection 19/07/2023 10:19
 N° d'injection : 2 Méthode : HbA1c
 N° de portoir : 06 Position du portoir : 2

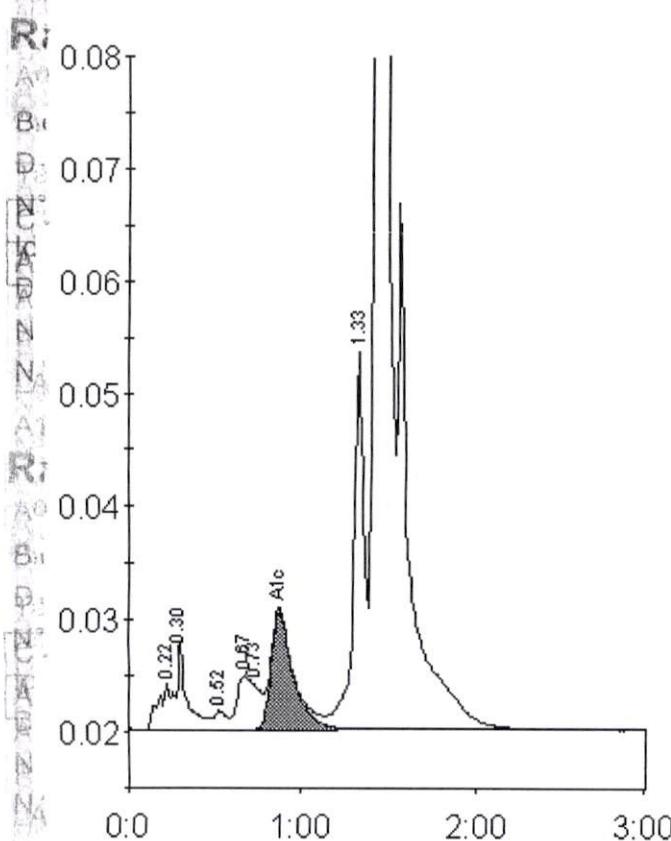


Table des pics - ID: HE23G311

Pic	Tps.Ret	Hauteur	Aire	% Aire
A1a	0.22	4045	18946	0.8
A1b	0.30	7895	35011	1.4
F	0.52	1678	8519	0.3
LA1c/CHb-1	0.67	4809	21132	0.9
LA1c/CHb-2	0.73	4173	27184	1.1
A1c	0.87	10456	92197	5.2
P3	1.33	33330	143357	5.8
A0	1.44	821629	2118984	86.0

Aire totale: 2465329

Concentration:	%	mmol/mol
A1c	5.2	33

DR. EL ALJ Mostafa
 Laboratoire Oujda
 d'Analyses Médicales
 Beldiress Al Akbar - Oujda
 Tel: 05 36 68 39 69